

ENVIRONNEMENT ■ Le SICTOM Issoire-Brioude a rendu public son programme de prévention, hier soir

« Un changement culturel profond »

Le SICTOM Issoire-Brioude a présenté au public son programme de prévention, hier, lors d'un forum à la Halle aux grains. L'objectif : réduire de 7 % le volume des ordures ménagères en cinq ans avec des outils comme le compostage.

Simon Dechet
brioude@centrefrance.com

En 2011, plus de 21.500 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur l'ensemble des 149 communes gérées par le SICTOM Issoire-Brioude. Un chiffre beaucoup trop élevé aux yeux de Serge Batisse, directeur des services techniques du syndicat : « Nous ne pouvons plus continuer à ce rythme. Il y a une augmentation de 2 % par an. Il faut casser cette hausse et réduire notre production. »

Le compostage comme fer de lance

Et si le forum d'hier a été l'occasion pour le SICTOM de tirer la sonnette d'alarme, il a surtout présenté un programme de prévention. Une initiative issue du Grenelle de l'environnement qui oblige les collectivités à adopter un plan de réduction des déchets. Ce plan fixe un but précis : réduire de 7 % la quantité d'ordures ménagères produites sur le territoire d'ici cinq ans. « Aujourd'hui, chaque habitant produit en moyenne 337 kg d'ordures ménagères, indique Serge Batisse. Notre vo-



PRÉSENTATION. Plusieurs responsables ont présenté le programme avec, à la table (de gauche à droite) : Juliette Garrigue du VALTOM, le directeur des services techniques du SICTOM Serge Batisse, l'adjointe à l'environnement à la ville de Brioude Marie-Christine Degui, le président du SICTOM Gabriel Goy et son directeur, Didier Vigouroux.

lonté est d'atteindre les 312 kg d'ici 2015. » Soit un gain d'environ 2.170 tonnes pour les 91.000 habitants desservis chaque semaine.

Pour atteindre cet objectif, treize actions à destination de la population ont été retenues. Parmi elles, le compostage fait office de fer de lance (*voir ci contre*). « C'est le premier levier, souligne Serge Batisse. Les déchets organiques représentent environ un tiers de l'ensemble des ordures ménagères. Le but est d'équiper 30 % des foyers, avec un potentiel de réduction sur une année de 9,6 kg par habitant. C'est un défi important, nous proposons des compos-

teurs à des tarifs préférentiels. »

Autre action menée, la promotion de l'autocollant « Stop Pub » sur les boîtes aux lettres : « Chaque année, 17 kg de prospectus sont jetés par habitant. C'est énorme. Seulement 8 % des foyers sont équipés ». Le gaspillage alimentaire est aussi la cible du programme.

Le SICTOM dispose de 150.000 € pour mener à bien son projet. Un budget auquel participe l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) à hauteur de 104.000 €.

Mais sans une prise de conscience générale, c'est peine perdue. Selon Juliette Garrigue,

chargé de prévention au VALTOM : « Les enjeux sont environnementaux, financiers et éthiques. Il faut baisser la quantité, mais aussi de la nocivité des déchets. » Un avis partagé par Serge Batisse : « Chaque action fera l'objet d'un chiffrage et d'un suivi. C'est un changement culturel profond et indispensable demandé à tous : collectivités, artisans, commerçants, particulier... » Et le président du SICTOM Gabriel Goy de résumer l'esprit de ce programme : « Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. » ■

➔ **Pratique.** L'ensemble des actions et les contacts sont disponibles sur le site du SICTOM : sictom-issuire-brioude.com

→ QUESTIONS À



TARIK NOUAR

Guide composteur au VALTOM

Quel est l'intérêt du compostage ?

On peut recycler chez soi une partie de ses déchets organiques en pratiquant le compostage individuel. Le compost obtenu peut être réutilisé dans les plantations par exemple. Il permet aussi de diminuer assez facilement le contenu de nos poubelles. Environ 40 kg par habitant et par an.

Comment procéder chez soi ?

Tous les déchets organiques peuvent être compostés (*). Des déchets verts comme les feuilles mortes, le gazon ou les déchets de cuisine comme les épluchures. L'essentiel est de bien équilibrer entre les déchets secs et humides.

Quels équipements sont disponibles ?

Des bacs à compost en bois ou en plastique de différentes tailles existent. Le SICTOM en propose au tarif de 15 euros pour 320 litres, et 20 euros pour 620 litres.

(*) Guide et conseils sur le site du SICTOM.